

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 12

L'an deux mil dix-huit

Le 20 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 avril 2018

PRESENTS : MME SAVIN

MM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES –

BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – SAVIN – SUTRE

EXCUSES : MMES GAILHOUSTET – LEVIN – MALLAH –

MOUNIER

MM ESTIENNE – FAURE

POUVOIRS :

MME MALLAH a donné pouvoir à M SUTRE

MME MOUNIER a donné pouvoir à M BOIVENT

M FAURE a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES

M. David CABROLIÉ a été nommé secrétaire.

2018-04-03 D :

Objet : Contrat pour fourniture d'électricité

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi du 7 décembre 2010 sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité a mis fin aux tarifs réglementés de vente pour tous les contrats dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kWh depuis le 1^{er} janvier 2016.

Monsieur le Maire précise que pour notre commune, seule la salle des fêtes est concernée et que le contrat en cours arrive à son terme prochainement.

Monsieur le Maire rappelle la position du bureau municipal qui a manifesté son choix de conserver le fournisseur historique (EDF Collectivités).

Monsieur le Maire présente ensuite le devis établi par EDF Collectivités et qui propose les tarifs suivants :

Produits	Prix HT
Abonnement	28,33 €/mois
Electricité Été Heures creuses	3,825 c€/kWh
Electricité Été Heures pleines	5,014 c€/kWh
Electricité Hiver Heures creuses	4,800 c€/kWh
Electricité Hiver Heures pleine	6,661 c€/kWh

AR PREFECTURE

016-211601687-20180420-20180403D-DE

Reçu le 23/04/2018

Il précise que ces tarifs sont en légère hausse par rapport aux tarifs appliqués en 2015 et qu'ils sont garantis 36 mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne mandat à Monsieur le Maire pour signer ce contrat avec EDF Collectivités.

Fait à Jauldes, le 23 avril 2018

Le Maire

Eric SAVIN

